

REDEVANCES CHARGES	CONDITIONS CONDITIONS	TARIFS RATES	OBSERVATIONS REMARKS
ATTERRISSAGE LANDING	TRAFIC INTERNATIONAL INTERNATIONAL TRAFFIC	1 EURO = 655,957 FCFA	MTW : Maximum take of Weight  Ces taxes sont perçues sur les aérodomes de : (1) DOUALA (2) GAROUA (3) YAOUNDÉ/NSIMALEN (4) Aérodomes secondaires
	De la 1 <sup>ère</sup> à la 5 <sup>ème</sup> tonne	10.700 FCFA de forfait pour MTW = 4 tonnes (1) 13.055 FCFA de forfait pour MTW = 5 tonnes (1) 2.603 FCFA par tonne (2) 2.743 FCFA par tonne (3) 2.626 FCFA par tonne (4)	
	De la 6 <sup>ème</sup> à la 25 <sup>ème</sup> tonne	2.357 FCFA par tonne (1) 2.603 FCFA par tonne (2) 2.703 FCFA par tonne (3) 2.626 FCFA par tonne (4)	
	De la 26 <sup>ème</sup> à la 75 <sup>ème</sup> tonne	4.693 FCFA par tonne (1) 4.604 FCFA par tonne (2) 4.881 FCFA par tonne (3) 2.338 FCFA par tonne (4)	
	De la 76 <sup>ème</sup> à la 150 <sup>ème</sup> tonne	6.639 FCFA par tonne (1) 6.504 FCFA par tonne (2) 6.896 FCFA par tonne (3) 4.664 FCFA par tonne (4)	
	Au-dessus de la 150 <sup>ème</sup> tonne	6.255 FCFA par tonne (1) 6.101 FCFA par tonne (2) 6.470 FCFA par tonne (3) 6.591 FCFA par tonne (4)	
	TRAFIC NATIONAL DOMESTIC TRAFFIC		
	De la 1 <sup>ère</sup> à la 5 <sup>ème</sup> tonne	3.721 FCFA de forfait pour MTW = 4 tonnes (1) 4.229 FCFA de forfait pour MTW = 5 tonnes (1) 891 FCFA par tonne (2) 918 FCFA par tonne (3) 883 FCFA par tonne (4)	
	De la 6 <sup>ème</sup> à la 14 <sup>ème</sup> tonne	510 FCFA par tonne (1) 486 FCFA par tonne (2) 521 FCFA par tonne (3) 500 FCFA par tonne (4)	
	De la 15 <sup>ème</sup> à la 25 <sup>ème</sup> tonne	1.970 FCFA par tonne (1) 1.874 FCFA par tonne (2) 1.975 FCFA par tonne (3) 1.896 FCFA par tonne (4)	
	De la 26 <sup>ème</sup> à la 75 <sup>ème</sup> tonne	3.839 FCFA par tonne (1) 3.745 FCFA par tonne (2) 3.951 FCFA par tonne (3) 3.792 FCFA par tonne (4)	
	De la 76 <sup>ème</sup> à la 150 <sup>ème</sup> tonne	4.810 FCFA par tonne (1) 4.705 FCFA par tonne (2) 4.966 FCFA par tonne (3) 4.763 FCFA par tonne (4)	
	Au-dessus de la 150 <sup>ème</sup> tonne	4.503 FCFA par tonne (1) 4.408 FCFA par tonne (2) 4.654 FCFA par tonne (3) 4.463 FCFA par tonne (4) avec un minimum de perception de 3.508 FCFA (1) 3.558 FCFA (2) 3.661 FCFA (3) 3.532 FCFA (4)	
	AÉRONEFS PRIVÉS / AÉRO-CLUB PRIVATE AIRCRAFT		
	Aéronefs de tourisme d'un poids inférieur ou égal à 2 tonnes	2.426 FCFA par tonne (1) 2.498 FCFA par tonne (2) 2.680 FCFA par tonne (3) 2.616 FCFA par tonne (4)	



REDEVANCES CHARGES	CONDITIONS CONDITIONS	TARIFS RATES	OBSERVATIONS REMARKS
BALISAGE LUMINEUX DE PISTE RUNWAY LIGHTING FACILITY	Par atterrissage ou décollage	<u>Balisage HI</u> (1) (2) -106.079 FCFA pour les avions de poids supérieur à 75 Tonnes - 83.746 FCFA pour les avions de poids inférieur ou égal à 75 Tonnes - 40.265FCFA (3) <u>Balisage BI</u> - 38.716 FCFA (1) - 96.554 FCFA (2) - 48 290 FCFA (3)	Ces taxes sont perçues sur les aérodromes : (1) DOUALA - GAROUA (2) YAOUNDÉ/NSIMALEN (3) Les autres aérodromes
PASSAGERS PASSENGERS	Passagers à destination des aérodromes de la République du CAMEROUN  Passagers à destination des aérodromes des pays de la CEMAC (ex-UDEAC) et du NIGERIA  Passagers à destination de tout autre aérodrome	500 FCFA  6.000 FCFA  10.500 FCFA	
STATIONNEMENT ACFT PARKING	Aires de trafic  Aires non occupées privativement	35 FCFA par tonne/heure  140 FCFA par tonne/heure (forfait pour consommation d'électricité par 24 heures)	Cette taxe est perçue pour tous les aéronefs stationnant sur un aérodrome ouvert à la CAP
ABRI HANGARAGE	Aéronefs commerciaux  Aéronefs de tourisme	300 FCFA la tonne/heure (1)  150 FCFA la tonne/heure (1)	Cette taxe est perçue pour tous les aéronefs utilisant un hangar réservé à cet effet et situé sur un aérodrome ouvert à la CAP (1) + forfait électricité 24 HR
FRET CARGO	- Frêt au départ du CAMEROUN - Enlèvement frêt à l'arrivée	2.000 FCFA la tonne 3.000 FCFA la tonne	
CARBURANTS FUEL	Par litre	1,25 FCFA par litre	
PROLONGATION D'OUVERTURE OPENING OVERTIME	Par heure et par mouvement	72.500 FCFA	Cette redevance est perçue sur l'aérodrome de GAROUA
SÛRETÉ SAFETY	-Trafic National - Trafic International  - Trafic au départ ou à l'arrivée	500 FCFA 10.000 FCFA  2.000 FCFA	La redevance sûreté du passager est due par le transporteur  Celle pour le frêt est due par l'expéditeur ou l'importateur
TARIF PROVISOIRE DE MANIPULATION DU FRET	Compagnies régulières Compagnies non régulières Vol cargo (denrées périssables)	110 FCFA /Kg à l'import/Export 150 FCFA /Kg à l'import/Export 100 FCFA /Kg à l'import 90 FCFA /Kg à Export	Ces taxes sont perçues sur l'aérodrome de : - DOUALA par ADC
TAXE DE DEVELOPPEMENT DE L'INFRASTRUCTURE AEROPORTUAIRE	Par passager	15.000 FCFA	Cette taxe est perçue sur tous les passagers internationaux au départ des aérodromes de : - DOUALA - GAROUA - YAOUNDÉ/NSIMALEN

**REDEVANCES**  
**REDEVANCES SUR L'UTILISATION DES PASSERELLES TELESCOPIQUES**  
**CHARGES FOR THE USE OF TELESCOPIC BRIDGES**

a) - Aéronefs effectuant un trafic international

- 210 FCFA par tonne, pour les appareils de poids maximum, inférieur ou égal à 20 tonnes
- 220 FCFA par tonne, pour les appareils de poids maximum, compris entre à 21 tonnes et 60 tonnes
- 250 FCFA par tonne, pour les appareils de poids maximum, compris entre à 61 tonnes et 180 tonnes
- 280 FCFA par tonne, pour les appareils de poids maximum, compris entre à 181 tonnes et 300 tonnes
- 320 FCFA par tonne, pour les appareils de poids maximum, supérieur à 300 tonnes

b) - Aéronefs effectuant un trafic national

- 40 FCFA par tonne, pour les appareils de poids maximum, inférieur ou égal à 20 tonnes
- 55 FCFA par tonne, pour les appareils de poids maximum, compris entre à 21 tonnes et 60 tonnes
- 60 FCFA par tonne, pour les appareils de poids maximum, compris entre à 61 tonnes et 180 tonnes
- 65 FCFA par tonne, pour les appareils de poids maximum, compris entre à 181 tonnes et 300 tonnes
- 95 FCFA par tonne, pour les appareils de poids maximum, supérieur à 300 tonnes

**REMARQUE** : Le mode de calcul est égal au nombre d'accostage, multiplié par le poids maximum de l'appareil, multiplié par le taux de redevance



## I - PILOTE AVION

1 - Licence de pilote privé avion	
a). Examen théorique . . . . .	50 000 FCFA
b). Examen pratique sur avion . . . . .	70 000 FCFA
2 - Licence de pilote professionnel avion	
a). Examen théorique . . . . .	75 000 FCFA
b). Examen pratique sur avion . . . . .	150 000 FCFA
3 - Licence de pilote de ligne avion	
a). Examen théorique . . . . .	150 000 FCFA
b). Examen pratique sur avion . . . . .	300 000 FCFA
4 - Qualification de vol aux instruments avion	
a). Examen théorique . . . . .	75 000 FCFA
b). Examen pratique IFR . . . . .	
- Sur avion . . . . .	150 000 FCFA
- Sur simulateur ou sur dispositif d'entraînement approprié . . . . .	100 000 FCFA
5 - Examen de qualification	
a). Qualification sur avion multimoteur certifié monopilote	
- Examen théorique . . . . .	50 000 FCFA
- Examen pratique . . . . .	100 000 FCFA
b). Qualification sur avion multimoteur certifié multipilote	
- Examen pratique . . . . .	300 000 FCFA
6 - Qualification de vol de nuit	
7 - Qualification d'Instructeur	
a). Instructeur de vol avion - FI(A) . . . . .	100 000 FCFA
b). Instructeur de qualification de classe avion . . . . .	100 000 FCFA
c). Instructeur de qualification de type avion . . . . .	250 000 FCFA
d). Instructeur de qualification de vol aux instruments avion . . . . .	150 000 FCFA
e). Autorisation d'Instructeur sur simulateur d'entraînement en vol . . . . .	100 000 FCFA
f). Qualification de classe aéronef . . . . .	100 000 FCFA
g). Qualification de type aéronef . . . . .	250 000 FCFA

## II - PILOTE HELICOPTERE

1 - Licence de pilote privé hélicoptère	
a). Examen théorique . . . . .	50 000 FCFA
b). Examen pratique sur avion . . . . .	70 000 FCFA
c). Examen pratique pour extension atterrissage en montagne . . . . .	70 000 FCFA
2 - Licence de pilote professionnel hélicoptère	
a). Examen théorique . . . . .	75 000 FCFA
b). Examen pratique sur avion . . . . .	150 000 FCFA
c). Extension aux décollages par brouillard au sol ou brouillard élevé . . . . .	70 000 FCFA
3 - Licence de pilote de ligne hélicoptère	
a). Examen théorique . . . . .	150 000 FCFA
b). Examen pratique sur avion . . . . .	300 000 FCFA
4 - Qualification de vol aux instruments hélicoptère	
a). Examen théorique . . . . .	50 000 FCFA
b). Examen pratique IFR . . . . .	
- Sur hélicoptère . . . . .	150 000 FCFA
- Sur simulateur . . . . .	100 000 FCFA

5 - Examen de qualification	
a). Qualification sur hélicoptère multimoteur certifié monopilote	
- Examen théorique .....	50 000 FCFA
- Examen pratique .....	100 000 FCFA
b). Qualification sur hélicoptère multimoteur certifié multipilote	
- Examen théorique .....	300 000 FCFA
6 - Qualification de vol de nuit	
7 - Qualification d'Instructeur	
a). Instructeur de vol hélicoptère .....	100 000 FCFA
b). Instructeur de qualification de type hélicoptère .....	250 000 FCFA
c). Instructeur de qualification de vol aux instruments hélicoptère .....	150 000 FCFA
d). Autorisation d'Instructeur sur simulateur d'entraînement en vol .....	100 000 FCFA
e). Qualification de type aéronef .....	250 000 FCFA

### III - PILOTE D'ULM

1 - Licence de pilote ULM	
a). Licence de pilote d'ULM	
- Examen théorique .....	50 000 FCFA
- Examen en vol .....	70 000 FCFA
b). Qualification d'ULM .....	50 000 FCFA
2 - Radiotéléphoniste .....	réservé

---

1 - Examen de CSS (Certificat Sécurité Sauvetage)	
- Examen théorique .....	50 000 FCFA
- Examen pratique .....	100 000 FCFA
2 - Examen de qualification de type	
3 - Qualification d'instructeur	
a) Instructeur qualification de type .....	70 000 FCFA
b) Instructeur au sol ayant reçu une autorisation .....	réservé

---

1 - Etablissement d'une carte de stagiaire .....	10 000 FCFA
2 - Etablissement de toute licence .....	50 000 FCFA
3 - Etablissement d'une autorisation d'instruction .....	100 000 FCFA
4 - Etablissement de l'attestation de personnel navigant de cabine .....	50 000 FCFA
5 - Etablissement d'un certificat de compétence linguistique .....	10 000 FCFA

Observation : La délivrance de tout duplicata sera soumise au paiement de la moitié des frais perçus pour la délivrance des documents

---

1 - Endossement d'une qualification dans une licence .....	10 000 FCFA
2 - Endossement d'une qualification dans une attestation de personnel navigant de cabine .....	10 000 FCFA

---

1 - Prorogation de toute qualification de classe avion .....	80 000 FCFA
2 - Prorogation de toute qualification de type avion .....	200 000 FCFA
3 - Prorogation de toute qualification de type hélicoptère .....	200 000 FCFA
4 - Prorogation de toute qualification de type personnel navigant de cabine .....	56 000 FCFA
5 - Prorogation de toute qualification de pilote ULM .....	56 000 FCFA
6 - Prorogation de toute qualification de radiotéléphoniste .....	réservé
7 - Prorogation de toute qualification de contrôleur de la circulation aérienne .....	réservé
8 - Prorogation de toute qualification de technicien de maintenance d'aéronefs .....	réservé
9 - Prorogation de toute qualification d'agent technique d'exploitation .....	réservé



---

10 - Prorogation de la qualification d'Instructeur en vol . . . . .	80 000 FCFA
11 - Prorogation de la qualification d'Instructeur de qualification de classe avion . . . . .	80 000 FCFA
12 - Prorogation de la qualification d'Instructeur de qualification de type avion . . . . .	200 000 FCFA
13 - Prorogation de la qualification d'Instructeur de qualification de vol aux instruments . . . . .	120 000 FCFA
14 - Prorogation de la qualification d'Instructeur sur simulateur d'entrainement au vol . . . . .	80 000 FCFA
15 - Prorogation de la qualification d'Instructeur de qualification de contrôleur de la circulation aérienne. . . . .	réservé
16 - Prorogation de la qualification de spécialiste en maintenance des aéronefs . . . . .	réservé
17 - Prorogation de toute qualification d'Instructeur de qualification de type PNC . . . . .	56 000 FCFA

---

1 - Renouvellement de toute qualification de classe avion . . . . .	100 000 FCFA
2 - Renouvellement de toute qualification de type avion. . . . .	250 000 FCFA
3 - Renouvellement de toute qualification de type hélicoptère . . . . .	250 000 FCFA
4 - Renouvellement de toute qualification de type personnel navigant de cabine . . . . .	70 000 FCFA
5 - Renouvellement de toute qualification de pilote ULM . . . . .	70 000 FCFA
6 - Renouvellement de toute qualification de radiotéléphoniste . . . . .	réservé
7 - Renouvellement de toute qualification de contrôleur de la circulation aérienne . . . . .	réservé
8 - Renouvellement de toute qualification de technicien de maintenance d'aéronefs . . . . .	réservé
9 - Renouvellement de toute qualification d'agent technique d'exploitation . . . . .	100 000 FCFA
10 - Renouvellement de la qualification d'Instructeur en vol . . . . .	100 000 FCFA
11 - Renouvellement de la qualification d'Instructeur de qualification de classe avion. . . . .	100 000 FCFA
12 - Renouvellement de la qualification d'Instructeur de qualification de type avion . . . . .	250 000 FCFA
13 - Renouvellement de la qualification d'Instructeur de qualification de vol aux instruments . . . . .	150 000 FCFA
14 - Renouvellement de la qualification d'Instructeur sur simulateur d'entrainement au vol. . . . .	100 000 FCFA
15 - Renouvellement de la qualification d'Instructeur de qualification de contrôleur de la circulation aérienne. . . . .	réservé
16 - Renouvellement de la qualification de spécialiste en maintenance des aéronefs. . . . .	réservé
17 - Renouvellement de toute qualification d'Instructeur de qualification de type PNC . . . . .	70 000 FCFA

---

1 - Licence par équivalence	
- Examen théorique . . . . .	25 000 FCFA
- Examen pratique	
<i>Les frais dus seront fonction du type de licence détendue par le postulant et les taux seront ceux des examens pratiques</i>	

---

1 - Validation d'une licence étrangère de pilote. . . . .	100 000 FCFA
2 - Validation d'une licence étrangère de contrôleur de la circulation aérienne . . . . .	50 000 FCFA
3 - Validation d'une licence étrangère de technicien de la maintenance d'aéronefs . . . . .	50 000 FCFA
4 - Validation d'une licence étrangère de personnel navigant de cabine . . . . .	50 000 FCFA